



CATALOGUE DE FORMATIONS

Septembre 2017 – Avril 2018

Responsable des formations : Anne-Sophie ROBAST

ADDEARG

26 rue Centrale

30190 Saint Génès de Malgoirès

04 66 63 18 89

addearg.formation@gmail.com

www.jeminstallepaysan.org/gard



ADDEARG
POUR S'INSTALLER
PAYSAN

A VOS AGENDAS!

Vendredi 20 Octobre 2017 : Assemblée Générale de l'ADDEARG

9h à 17h dans nos locaux à St-Géniès-de-Malgoirès

Nous vous attendons pour ce RDV annuel.
Moment d'échange et de rencontre, l'AG est l'occasion de faire le point sur les activités de l'ADDEARG, et de discuter de vos envies et vos attentes pour l'ADDEARG !
C'est vous qui construisez votre association...

Dimanche 1er octobre 2017 : Fête de la conf à St-Géniès-de-Malgoirès

Pour fêter les 30 ans de la confédération paysanne, rendez-vous ce 1^{er} octobre, avec au programme débats, marché paysan, expo, ateliers paysans, animations enfants, bonne restauration, apéro jazz...

Une journée sympathique en perspective...



MOTS DES ADMINISTRATEURS DE L'ADDEARG

La saison de production court déjà vers sa fin et va laisser la place à la saison des formations...

Cela fait bientôt 15 ans que l'Addearg organise des formations pour les paysans et porteurs de projet d'installation. A côté des activités d'accompagnement individuel, la formation s'est peu à peu développée comme un outil pertinent et efficace pour les soutenir dans leur démarche de construction, de création, et de pérennisation de leur ferme.

Aujourd'hui, nous articulons nos actions de soutien au monde paysan autour des activités de formation, d'accompagnement individuel, et de divers travaux avec d'autres acteurs du monde rural en lien avec l'agriculture.

C'est ainsi que l'équipe de l'Addearg (7 administrateurs et 4 salariés) vous propose ce programme des formations 2017-2018, construit sur la base de vos besoins et de vos attentes. Quelque soit votre projet ou votre production, et parce que le temps est précieux pour tout le monde, nous avons à cœur d'être efficaces dans les moments passés avec vous, en sollicitant les intervenants les mieux qualifiés pour animer les temps de formation.

Les pages qui suivent vous expliqueront en détail les modalités d'inscription pour les journées de formation ; pour leur financement, nous faisons traditionnellement appel au VIVEA, fond de formation des agriculteurs. Jusqu'à présent, il prenait en charge le financement des formations des porteurs de projet en cours d'installation. A partir de 2018, les règles vont évoluer avec la création d'un plafond de financement de 2000 euros par an pour les porteurs de projet non contributeurs au VIVEA. Cela représente une dizaine de journées de formation. Au-delà, pour les porteurs de projet, il vous faudra donc rechercher d'autres sources de financement (compte personnel formation, pôle emploi...).

Notre association est au service de l'agriculture paysanne et de ceux qui la font vivre. Notre objectif, c'est de vous aider dans vos projets de création d'activité, d'amélioration et de pérennisation de vos fermes, et de transmission. Pour cela l'équipe a besoin de vous... participez, adhérez, et faites vivre notre projet collectif en devenant acteur de la vie associative !

Comptant vous retrouver nombreux, en formation et pour faire vivre l'Addearg,

Le Conseil d'Administration

Infos pratiques

- ▶ Les formations commencent généralement à 9h et se terminent à 17h
- ▶ Le repas du midi est tiré du sac
- ▶ L'ADDEARG peut reporter, annuler une formation, ou modifier le lieu de la formation si des circonstances exceptionnelles l'y obligent

Comment s'inscrire à une ou plusieurs formation(s) ?

ATTENTION Votre inscription sera définitive à réception du bulletin d'inscription, du (des) chèque(s) de réservation et de l'attestation VIVEA pour les porteurs de projet le cas échéant.

1-Je remplis le bulletin d'inscription en précisant la ou les formations qui m'intéressent.

2-Je vérifie mon éligibilité à VIVEA :

Eligible à VIVEA	<p>Agriculteur (trice), conjoint(e) collaborateur(trice), aide familial, cotisant solidaire à jour de ses cotisations vis-à-vis de la MSA (nous pouvons le vérifier avec vous si vous le souhaitez)</p> <hr/> <p>Porteur de projet bénéficiant d'une attestation VIVEA (délivrée par le Point Accueil Installation)</p> <p><i>Attention : conditions de financement 2018 plafonnées, fonctionnement non connu à ce jour.</i></p>	Formation gratuite
Non éligible à VIVEA	<p>Agriculteur(trice), conjoint(e) collaborateur(trice), aide familial, cotisant solidaire non à jour de ses cotisations vis-à-vis de la MSA</p> <hr/> <p>Porteur de projet ne bénéficiant pas d'une attestation VIVEA (délivrée par le Point Accueil Installation)</p> <hr/> <p>Salarié, en congé parental, demandeur d'emploi, étudiant, stagiaire, autre</p>	Nous contacter (175€/jour ou prise en charge par un fond de formation)

3-Je joins un **chèque de réservation de 50€ par formation** à l'ordre de l'ADDEARG. (Chèque non encaissé et restitué si vous êtes présent à la formation)

4-J'envoie le bulletin d'inscription, le(s) chèque(s), et l'attestation VIVEA le cas échéant au plus tard 7 jours avant le début de la formation pour valider mon inscription.



Je ne peux pas participer à la formation (totalement ou partiellement)

J'annule ma participation à la formation par écrit (courrier ou mail) au moins 7 jours avant le début de la formation. Dans le cas contraire, le chèque de réservation de 50€ sera encaissé (sauf cas exceptionnel, sous décision du CA).

Je peux aussi me faire remplacer à condition que mon remplaçant soit éligible à VIVEA et que je communique ses noms et coordonnées à l'ADDEARG avant le début de la formation.

Et une fois mon inscription validée ?

Au maximum 5 jours avant le début de la formation, l'ADDEARG vous envoie par mail une confirmation d'inscription, avec les dates, lieux, horaires définitifs ainsi que la liste des participants pour faciliter le covoiturage.

Pendant la formation

Mes obligations en tant que stagiaire :

- ▶ être présent à l'ensemble des journées de la formation
- ▶ respecter les horaires de la formation (ou prévenir l'animateur en cas de retard) par égard aux autres stagiaires et au formateur

Et après la formation ?

A l'issue de la formation, l'ADDEARG vous délivre une attestation de présence.

Cette attestation vous permettra de mobiliser le service de remplacement et/ou le crédit d'impôt formation si vous y êtes éligible.

Le programme (lieu et date) peut être modifié, se renseigner au préalable.

Faites-vous remplacer !

Le service de remplacement est une association qui permet aux agriculteurs la mise à disposition d'un salarié en cas de participation à une formation, congés, maladie...

Renseignements : 04 66 54 29 69, entraide30@wanadoo.fr



1 S'installer paysan : élaborer sa stratégie d'installation (5 jours)

- ▶ **Session 1** : 9, 12, 16, 17 et 19 octobre 2017
- ▶ **Session 2** : 11, 12, 15, 16 et 19 janvier 2018
- ▶ **Session 3** : 27 et 30 mars, 3, 6 et 10 avril 2018
- ▶ **Lieu** : St-Géniès-de-Malgoirès, le 3ème jour chez un paysan
- ▶ **Intervenants** : Cyrille Derégnaucourt (MSA), Ronan Dumoulin (AIRDIE) et les animateurs ADDEARG

- Témoignage.
- Visite et analyse d'une ferme.
- Mises en situation.
- Travail sur votre projet.

Objectif : Elaborer une stratégie d'installation progressive pour son projet agricole.

De nombreux choix au début de son installation ont des conséquences par la suite, et parfois pour des années. Il est crucial de se poser les bonnes questions avant son installation.

Sur la base de vos projets d'activité, les 2 premières journées permettront de vous situer d'un point de vue des statuts (social, juridique, fiscal) et comprendre les possibilités et contraintes que cela implique ; puis de faire l'état des lieux des démarches de création d'entreprise en agriculture. La visite d'une ferme récemment installée apportera une illustration concrète de l'installation agricole : analyse du parcours réel d'installation, étapes et choix effectués par le paysan, en s'attachant à comprendre leurs origines et leurs conséquences. Les 2 derniers jours vous permettront de faire le lien avec votre projet, en fonction de votre situation actuelle, pour définir vos objectifs professionnels et votre stratégie d'installation.

2 Chiffrer son projet d'installation (3 jours)

- ▶ **Session 1** : 20 novembre, 5 et 12 décembre 2017
- ▶ **Session 2** : 8, 19 et 26 mars 2018
- ▶ **Lieu** : St-Géniès-de-Malgoirès
- ▶ **Intervenants** : animateurs ADDEARG
- ▶ **Pré-requis** : avoir suivi la formation « S'installer paysan » ou connaître les statuts sociaux, fiscaux et juridiques en agriculture, avoir commencé à définir son projet. Il n'est pas nécessaire d'avoir déjà du foncier.

- S'approprier des outils de chiffrage simples sur tableur.
- Acquérir les bases de la comptabilité agricole.

Objectif : réaliser le chiffrage de son projet d'installation avec des outils simples.

Même si l'on envisage une « petite » ferme, réfléchir et chiffrer son projet en amont de son installation permet de mieux anticiper le développement de sa ferme et sa pérennisation.

Durant la formation, les temps collectifs de présentation des outils alterneront avec de nombreux temps individuels de travail sur votre projet, accompagnés par les animateurs. Nous aborderons la construction de votre calendrier de production et identifierons les moyens de production mobilisables. Nous commencerons à construire vos outils économiques : calendrier de trésorerie prévisionnel, compte de résultat et plan de financement, ressources mobilisables. Nous terminerons par la construction de votre plan d'action personnalisé pour les premières années de développement de votre projet.

→ Venir avec un ordinateur, quelques ordinateurs sont disponibles à l'ADDEARG.



3 Mûrir son projet d'installation en PPAM (3 jours)

- ▶ **Date** : 10, 13 et 17 novembre 2017
- ▶ **Lieu des visites à définir**. 3^{ème} jour à St-Géniès-de-Malgoirès.
- ▶ **Intervenants** : animateurs ADDEARG

Objectif : construire un projet précis et viable d'installation en PPAM.

- Visite et analyse de 2 fermes avec des systèmes différents.
- Travail sur votre projet.

Vouloir s'installer en PPAM, c'est avoir défini sa production, mais... il y a plein de façons différentes de faire ! Appréhender la réalité des paysans installés apporte des éléments de réflexion pour vous aider à faire vos choix.

Les 2 premiers jours se dérouleront chez 2 productrices et transformatrices de PPAM aux pratiques techniques et commerciales différentes. Nous analyserons collectivement leur système de production, de valorisation et de commercialisation, ainsi que leur trajectoire d'installation. Cela nous permettra de mettre en lumière leurs priorités, leurs choix, et d'identifier les compromis qu'elles ont dû réaliser par rapport à leur projet de départ. Le dernier jour sera consacré à la construction de vos objectifs professionnels, en fonction de votre situation et de vos priorités, et en mettant l'accent sur les choix stratégiques que vous aurez à effectuer.

4 Mûrir son projet d'installation sur une ferme diversifiée en Cévennes (3 jours)

- ▶ **Date** : 8, 12 et 16 février 2018
- ▶ **Lieu des visites à définir**. 3^{ème} jour à St-Géniès-de-Malgoirès
- ▶ **Intervenants** : animateurs ADDEARG et ALODEAR

Objectif : construire un projet précis et viable d'installation avec une ferme diversifiée en Cévennes.

- Visite et analyse de 2 fermes.
- Travail sur son projet.



Est-ce que j'aurai le temps de gérer plusieurs ateliers ? Est-ce viable ? Tout développer en même temps ou pas ? L'installation en territoire cévenol repose souvent sur une diversité d'activités qui pose des questions spécifiques au démarrage.

Les 2 premiers jours se dérouleront chez 2 paysans installés sur des fermes en Cévennes avec 3 ateliers différents au moins. Nous analyserons collectivement leur système de production, de valorisation et de commercialisation, ainsi que leur trajectoire d'installation, en mettant l'accent sur les liens entre les différents ateliers. Cela nous permettra de mettre en lumière leurs priorités, leurs choix, et d'identifier

les compromis qu'ils ont dû réaliser par rapport à leur projet de départ. Le dernier jour sera consacré à la construction de vos objectifs professionnels, en fonction de votre situation et de vos priorités, et en mettant l'accent sur les choix stratégiques que vous aurez à effectuer.

5 Mûrir son projet d'installation avec des pratiques alternatives (3 jours)

- ▶ **Date** : 9, 13 et 16 mars 2018
- ▶ **Lieu des visites à définir**. 3^{ème} jour à St-Géniès-de-Malgoirès.
- ▶ **Intervenants** : animateurs ADDEARG

- Visite et analyse de 2 fermes.
- Travail sur votre projet.

Objectif : construire un projet précis et viable d'installation sur une ferme avec des pratiques alternatives.

Faire de l'agroforesterie, de la permaculture, de la traction animale... Les techniques dites « alternatives » séduisent, mais comment décliner leurs grands principes dans la réalité d'une installation en situation professionnelle ?

La formation débutera par 2 jours de visite chez 2 paysans, le premier avec des pratiques dites « alternatives », le second qui avait le projet de mettre en œuvre des pratiques alternatives et y a renoncé. Pour chaque ferme, nous analyserons les choix techniques et le système de valorisation et de commercialisation. Chez le 1er, nous analyserons collectivement le système de production et la trajectoire de mise en place, en lien avec le temps de travail et les résultats économiques. Chez le second, nous nous attacherons à comprendre l'évolution du projet initial : pourquoi et comment il a été modifié et quelles en sont les conséquences. Le dernier jour sera consacré à la construction de vos objectifs professionnels, en fonction de votre situation et de vos priorités, et en mettant l'accent sur les choix stratégiques que vous aurez à effectuer.



6 Gestion et comptabilité de sa ferme (sur tableur Excel ou Calc) (4 jours)

- ▶ **Date** : 27 novembre 2017, 15 et 29 janvier et 12 février 2018
- ▶ **Lieu** : St-Géniès-de-Malgoirès.
- ▶ **Intervenants** : animateurs ADDEARG
- ▶ **Pré-requis** : être installé et avoir réalisé une saison de production en 2017.

- Bilan économique de votre saison.
- Prévoir votre budget pour anticiper votre saison 2018.

Objectif : Devenir autonome dans la gestion de sa ferme pour prendre les bonnes décisions.



Prendre des décisions stratégiques nécessite une vision globale de sa ferme et des conséquences de ses choix. Pour cela, il existe des outils de gestion simples sur tableur calc ou excel.

Le 1^{er} jour, nous présenterons les différents outils de gestion, la TVA et l'enregistrement des factures. Le 2^{ème} jour sera consacré à la réalisation de votre compte de résultat et votre bilan comptable de l'année et leur analyse. Le 3^{ème} jour permettra de définir vos objectifs en termes de temps de travail, de revenu, puis de les traduire en prévisionnels chiffrés pour 2018 : calendrier de production et plan de

trésorerie. Le dernier jour permettra d'identifier les facteurs clé de réussite et les points de vigilance, pour construire votre plan d'action.

→ Venir avec un ordinateur. Quelques ordinateurs sont disponibles à l'ADDEARG.

7 Formation AFOCG : analyse et gestion de sa ferme avec le logiciel ISTEA (3 jours)

- ▶ **Date** : 12 octobre, 13 novembre et 7 décembre 2017
Une nouvelle session de 5 jours sera organisée en 2018
- ▶ **Intervenante** : Brigitte Barthas (formatrice AFOCG TV 34)
- ▶ **Coût, lieux et inscription** : nous contacter
- ▶ **Pré-requis** : être installé et avoir réalisé une saison de production en 2017

- Supervisé par une experte-comptable.
- Comptabilité certifiée si vous êtes JA.

Objectif : Être en mesure de tenir soi-même sa comptabilité, d'en comprendre le fonctionnement et d'analyser ses résultats.

Parce que VOUS entrez vos chiffres, vous les comprenez et pouvez les analyser facilement. Nous organisons une formation sur logiciel comptable spécialisé (ISTEA) en faisant intervenir l'AFOCG Terres Vivantes (Association de Formation collective à la Gestion). Nous apprendrons les bases de la comptabilité en partie double (bilan, charges, produits, résultat, banque...) et le fonctionnement du logiciel. Nous réaliserons votre contrôle TVA, votre bilan d'ouverture et apprendrons à lire et corriger votre grand livre et votre balance. Le travail en groupe apporte soutien et motivation.

→ Venir avec un ordinateur. Quelques ordinateurs sont disponibles à l'ADDEARG.

8 Anticiper la transmission de sa ferme (4 jours)

- ▶ **Date** : 6 et 20 novembre, 4 et 11 décembre 2017
- ▶ **Lieu** : St-Géniès-de-Malgoirès.
- ▶ **Intervenants** : Dominique Sinner, (accompagnatrice aux changements professionnels), Cyrille Derégnaucourt (conseiller MSA), Brigitte Barthas, Delphine Gavend (juriste) et les animateurs ADDEARG.
- ▶ **Pré-requis** : avoir le projet de transmettre sa ferme.

Objectif : être capable de préparer la transmission de sa ferme.

- Nombreux intervenants.
- Echanges avec les autres participants pour mûrir collectivement son projet de transmission.



La transmission... on y pense mais comment s'y préparer vraiment ? combien il faut de temps ? qu'est ce que va devenir la ferme ? qui pourrait être intéressé ?

Votre ferme n'est pas qu'un outil de travail. C'est le produit de toute l'énergie que vous y avez mise pour la construire. Transmettre sa ferme, ça va au-delà de céder l'outil : c'est permettre qu'un autre continue à y impulser de l'énergie.

Cette formation est pensée pour vous placer dans cette dynamique. Avec une large place laissée aux échanges entre stagiaires et avec les formateurs, nous aborderons les questions de vos besoins p/r à l'avenir, de vos droits (retraite ; reconversion professionnelle), de la valeur de votre ferme, avec un focus sur les questions de patrimoine et de succession. In fine, nous élaborerons un plan d'action adapté pour votre transmission.

9 Urbanisme en zone agricole : les règles et démarches pour construire

- ▶ **Date** : 7 novembre 2017
- ▶ **Lieu** : St-Géniès-de-Malgoirès.
- ▶ **Intervenante** : Delphine Gavend (juriste en droit rural).

- Repartez avec le calendrier de vos démarches.

Objectif : Identifier les règles et démarches d'urbanisme pour bien définir son projet d'installation.



Un projet va souvent de pair avec une construction, donc un cadre réglementaire avec des démarches, des délais... qu'il faut intégrer dans sa stratégie d'installation !

Nous aborderons d'abord le cadre réglementaire de la construction en zone agricole, et ses conséquences dans différents cas et selon vos situations : hangar, serre, poulailler, maison d'habitation, habitat léger... Nous détaillerons les démarches, les règles, notamment le cadre local et les critères d'acceptation de la DDT, ainsi que les possibilités de recours en cas de contentieux. Vous élaborerez enfin le calendrier des démarches à effectuer

pour votre projet. Avoir identifié le zonage de la parcelle du projet de construction et récupéré le règlement du PLU permettra d'étudier concrètement vos situations.



10 La location et la mise à disposition des terres agricoles (1 jour)

- ▶ **Date :** 21 novembre 2017
- ▶ **Lieu :** St-Géniès-de-Malgoirès.
- ▶ **Intervenante :** Delphine Gavend (juriste en droit rural)

- Panel des outils de location.
- Mise à disposition de terres agricoles.

Objectif : Connaître les outils de location et mise à disposition du foncier pour améliorer sa recherche de terres.



Le bail à ferme n'est pas la seule façon de louer une terre agricole. Quels sont les outils les plus adaptés à votre situation et comment fonctionnent-ils ?

Après quelques rappels historiques sur le statut du fermage, nous détaillerons les différents baux existants, avec leurs atouts et contraintes. Nous verrons comment convaincre un propriétaire de faire un bail, comment calculer le montant du fermage et négocier les charges, rédiger le bail, faire un état des lieux entrée/sortie, enregistrer le bail. Nous présenterons le tribunal paritaire des baux ruraux en cas de litige, et la procédure terres incultes. Nous détaillerons enfin les exceptions au bail à ferme.

11 Assurances : comment protéger sa ferme ? (3 jours)

- ▶ **Date :** 1^{er}, 13 et 14 décembre 2017
- ▶ **Lieu :** St-Géniès-de-Malgoirès.
- ▶ **Intervenant :** Patrick Barrat (consultant en assurance)

- Intervention objective d'un consultant en assurance.

Objectif : Etre mieux assuré en optimisant ses contrats d'assurance.

- Analyse individuelle de vos contrats.



C'est quand la galère arrive que l'on sait ce que vaut son assurance, avec parfois de grandes désillusions...

Nous détaillerons tout ce qu'il faut savoir pour choisir un bon contrat d'assurance : les assureurs, leur langage, les contrats (composition, gestion...), les documents à fournir et leur importance, les démarches à effectuer... Nous expliciterons les risques liés à l'activité agricole et les diagnostics réalisés par les assurances... en identifiant les pièges à éviter ! Le dernier jour sera consacré à un rendez-vous individuel d'1h pour analyser votre situation et vos besoins, à partir de vos contrats existants et de l'évaluation des risques sur votre ferme.

12 Financer son projet d'installation ou de développement de sa ferme (1 jour)

- ▶ **Date** : 22 janvier 2018
- ▶ **Lieu** : St-Géniès-de-Malgoirès.
- ▶ **Intervenants** : Frédéric Clément (banquier), Ronan Dumoulin et/ou Van Ly Phan (AIRDIE)

- Présence d'un banquier.
- Panel des outils de financement.

Objectif : Etre capable d'identifier les modes de financements les plus adaptés à son projet.

Que l'on s'installe ou que l'on développe sa ferme, l'argent est souvent le nerf de la guerre... Heureusement, de multiples ressources sont mobilisables, et souvent se combinent pour financer un projet.

Nous détaillerons dans la matinée le prêt bancaire classique, les attentes du banquier, leur langage. Nous verrons dans l'après-midi les financements solidaires et les plates-formes participatives (les différentes plates formes et leur fonctionnement, le déroulé d'une campagne). Pour chaque type de financement, nous analyserons les critères d'acceptation, leur fonctionnement, leurs atouts et leurs contraintes.

13 Démarches et obligations administratives : comment garder le sourire... (1 jour)

- ▶ **Date** : 13 février 2018
- ▶ **Lieu** : St-Géniès-de-Malgoirès.
- ▶ **Intervenante** : Brigitte Barthas (AFOCG TV 34)
- ▶ **Pré-requis** : avoir démarré une comptabilité ou prévu de le faire...

- Point sur les démarches.
- Construction de votre calendrier des démarches administratives.

Objectif : Mieux s'organiser autour des principaux droits et obligations administratives.



Quand on est paysan, la paperasse n'est pas ce qu'on préfère, quand on oublie ou fait mal, cela a des conséquences économiques... Il est important de bien s'organiser !

Nous analyserons d'abord les conséquences du choix du statut fiscal et du statut social : les différents régimes de TVA, de bénéfice agricole (BA), l'impact du BA sur le revenu global du foyer fiscal. Nous détaillerons les liens entre revenu imposable, prestations sociales et autres aides financières, les principaux crédits d'impôts en agriculture et la base de calcul des cotisations sociales. Dans un 2nd temps, nous identifierions les principales obligations déclaratives (livre de

caisse et facturation), et les différentes aides disponibles (remboursement TIC, aide à l'embauche...). Nous finaliserons un calendrier des obligations administratives adapté à votre situation.



14 Faire sa déclaration PAC (1 jour)

- ▶ **Date** : 9 avril 2018
- ▶ **Lieu** : St-Géniès-de-Malgoirès.
- ▶ **Intervenante** : Amélie Bourgeade (Cap'Lea)
- ▶ **Pré-requis** : Être en activité et avoir un numéro PACAGE (prévoir 1 semaine de délai pour l'obtention d'un numéro PACAGE si vous n'en n'avez pas encore).

• Réalisation de votre déclaration en direct. +

Objectif : être capable de faire sa déclaration PAC annuelle.

Être autonome pour sa déclaration PAC est possible, mais nécessite de bien connaître le fonctionnement de la PAC et l'outil Télépac.

Nous aborderons d'abord la réglementation PAC et les évolutions ayant un impact sur la déclaration, et nous présenterons l'outil Télépac pour comprendre quelles sont les informations nécessaires à sa télé-déclaration. Vous créez ensuite votre compte, puis utilisez l'outil graphique et cartographique pour faire votre déclaration de surface, enregistrer des cultures, réaliser votre demande d'aide. Nous vérifierons pas à pas les informations enregistrées.

→ Venir avec un ordinateur qui pourra se connecter au wifi. L'ADDEARG pourra fournir quelques ordinateurs.



15 Créer son verger en agriculture biologique (2 jours)

- ▶ **Date** : 21 et 22 septembre 2017
- ▶ **Lieu** : St-Géniès-de-Malgoirès et chez un stagiaire (proposez-vous si vous avez un jeune verger).
- ▶ **Intervenants** : Jean-Luc Petit (formateur en arboriculture AB)

- Application sur le terrain.
- Travail sur quelques projets des stagiaires.

Objectif : Etre capable de créer son verger mono variétal ou multi spécifique en agriculture biologique.



L'implantation d'un verger se fait pour de longues années. Les erreurs du début ont des conséquences peu récupérables. Mieux vaut donc bien réfléchir dès le départ !

Nous aborderons les différents choix techniques et leur mise en cohérence dans le cadre d'un projet : site, système de verger, aménagements nécessaires comme l'irrigation. Nous aborderons les formes fruitières et leurs avantages et inconvénients, l'importance des portes greffes et le choix des différentes variétés (sans faire un catalogue, ce n'est pas l'objectif !). La visite d'un jeune verger illustrera les apports théoriques. Nous y réaliserons un plan d'implantation, puis

nous travaillerons collectivement sur quelques cas d'implantation à partir de vos projets.

16 Comprendre son sol (4 jours)

- ▶ **Date** : 29 septembre, 3, 10 et 13 octobre 2017
- ▶ **Lieu** : chez 4 stagiaires, proposez-vous !
- ▶ **Intervenant** : Gérard Augé (agro-pédologue et formateur)

- Visite de 4 terrains différents.

Objectif : savoir comment observer un sol pour comprendre son fonctionnement et adapter ses pratiques.



Comprendre son sol permet d'économiser du travail en intervenant au bon moment, et limiter les apports de matières organiques à ce qui est nécessaire pour favoriser son fonctionnement.

Nous alternerons demi-journées en salle et sur des terrains différents, pour relier théorie et mise en pratique. Les 2 premiers jours seront consacrés aux principes de fonctionnement des sols et à la découverte d'indicateurs facilement mobilisables tels que la matière organique, l'humidité, le paysage... Le 3ème jour sera consacré au rôle des plantes bioindicatrices et à leur utilisation pour adapter

ses pratiques. Le dernier jour, à partir des observations effectuées et de chaque cas individuel, seront abordées l'amélioration des pratiques de gestion de la matière organique et de la fertilisation.



17 Produire des petits fruits en agriculture biologique (3 jours)

- ▶ **Date** : 4, 5 et 6 octobre 2017
- ▶ **Lieu** : St-Géniès-de-Malgoirès et chez un paysan (proposez-vous si vous avez déjà implanté des petits fruits !)
- ▶ **Intervenant** : Stéphane Martignac (paysan et formateur en petits fruits)

- Visite de ferme.
- Lien entre technique, économique et temps de travail.
- Travail sur votre projet.

Objectif : Etre capable de mener un atelier performant de petits fruits biologiques pour renforcer l'exploitation.



Planter et conduire des petits fruits nécessite de bien dimensionner son installation en amont, notamment en chiffrant temps de travail et résultats attendus.

Nous présenterons d'abord les conditions d'implantation des petits fruits en AB : fraise, framboise, cassis et groseille. Nous évoquerons les opérations d'entretien : amendements, taille, gestion de l'enherbement et des maladies et ravageurs. Nous aborderons la valorisation au travers de la commercialisation : produits possibles et équipements associés. La visite d'un verger de petits fruits illustrera un exemple d'installation et permettra de mettre en lien les

pratiques avec le temps de travail et les résultats économiques. Nous ébaucherons enfin le dimensionnement technique et économique de votre atelier.

18 Analyse de systèmes maraîchers en Agriculture Biologique (3 jours)

- ▶ **Date** : 9 novembre 2017, 23 janvier et 15 février 2018
- ▶ **Lieu** : Chez Séverine Van de Velde à Balsiège (48) et sur une ferme le 2^{ème} et 3^{ème} jour (proposez-vous !)
- ▶ **Intervenants** : animateurs ADDEARG

- Analyse de situation réelle.
- Echanges entre professionnels.

Objectif : Identifier les facteurs clés pour réaliser les choix stratégiques adaptés à sa situation.



Le maraîchage bio sur petites surfaces, généralement associé à une vente en circuits courts et parfois à une transformation des produits, fait partie des activités les plus rentables économiquement, mais qui présente aussi la plus grande complexité technique et organisationnelle.

Chaque journée permettra d'analyser le fonctionnement de la ferme visitée (calendrier de production, itinéraires techniques, matériel, organisation production/commercialisation...), de mettre en lumière les choix stratégiques réalisés par le paysan et les mettre en lien avec

les caractéristiques de sa situation et avec ses objectifs professionnels.

19 Concevoir un système d'irrigation (3 jours)

- ▶ **Date :** 14, 16 et 28 novembre 2017
- ▶ **Lieu :** 1^{er} jour à St-Géniès-de-Malgoirès, 2^{ème} et 3^{ème} jours à Saint-Jean du Gard
- ▶ **Intervenants :** Isabelle Boyer (technicienne ARDEPI), Michel Marche (maraîcher)

• Repartez avec votre plan d'irrigation. +

Objectif : Concevoir un système d'irrigation efficace et adapté pour mieux gérer la ressource en eau.



Un système d'irrigation bien pensé permet de gagner du temps et de mieux répondre aux besoins de ses cultures.

Le 1^{er} jour sera consacré à la réglementation et aux besoins en eau théoriques des cultures. Pour dimensionner un réseau d'irrigation, théorie et calculs seront nécessaires dès le 2^{ème} jour... Ils seront bien illustrés par des exercices pratiques, par la visite du réseau du formateur et la présentation concrète du matériel. Si vous connaissez votre foncier, vous aurez des devoirs personnels pour mesurer votre parcelle. Le dernier jour permettra le dimensionnement de votre projet d'irrigation : vous repartirez avec votre plan d'irrigation et si le temps le permet, la liste du matériel nécessaire.

20 Faire ses plants avec atelier greffage en agriculture biologique (1 jour)

- ▶ **Date :** 30 novembre 2017
- ▶ **Lieu :** St-Géniès-de-Malgoirès
- ▶ **Intervenante :** Catherine Mazollier (référente maraichage bio au GRAB PACA)

• Atelier greffage. +

Objectif : savoir assurer sa production de plants maraîchers par semis et greffage.

La qualité des plants est un enjeu clé pour la production maraîchère. Faire ses plants implique un certain savoir-faire.



Nous expliquerons d'abord les points clés à maîtriser pour faire des plants de bonne qualité : qualité des semences, exigences thermiques en pépinière, matériel et équipements. Nous détaillerons les plannings de production des plants et l'impact de la qualité des plants sur la culture. Nous aborderons ensuite le greffage : quelles cultures concernées, quels porte-greffes, l'intérêt du greffage dans la protection contre les ravageurs et maladies. Nous verrons les conséquences du greffage sur les cultures et les précautions à prendre en culture. Nous terminerons en pratique avec un atelier de greffage de tomates.



21 Récolter et transformer des PPAM en agriculture biologique (3 jours)

- ▶ **Date :** 6, 7 et 8 décembre 2017
- ▶ **Lieu :** Ste-Croix-Vallée-Française (48)
- ▶ **Intervenante :** Claire Moucot (cueilleuse et membre fondateur du GIE Plante Infuse)

- Démonstrations.
- Réalisation d'une cueillette et d'une distillation.

Objectif : Maîtriser les aspects techniques et réglementaires de la récolte et de la transformation de PPAM.



S'installer en PPAM va souvent de pair avec la transformation. Nous détaillerons chaque étape de la récolte à la transformation par la mise en pratique et par des apports réglementaires et techniques. La 1^{ère} journée sera consacrée à la ressource sauvage et cultivée : sortie botanique au programme, pour identifier les plantes et discuter des stades de récoltes, manipulation des différents outils de cueillette. Le 2^{ème} jour, la cueillette du matin sera distillée l'après-midi, permettant d'approfondir techniques et matériel de distillation. Le dernier jour abordera la commercialisation avec un point réglementaire sur les plantes autorisées, et la transformation : mesures d'hygiène, aperçu de différents produits transformés (baumes, teintures mères, macérats, gemmothérapie).

22 Nourrir et soigner un jeune verger en agriculture biologique (2 jours)

- ▶ **Date :** 1^{er} et 2 février 2018
- ▶ **Lieu :** chez 2 stagiaires (proposez-vous si vous avez un jeune verger)
- ▶ **Intervenant :** Jean-Luc Petit (formateur en arboriculture AB)

- Visite de 2 vergers différents.

Objectif : Maîtriser les pratiques de la conduite du verger en agriculture biologique ou biodynamique.



Un jeune verger nécessite des soins. Mieux vaut passer un peu de temps au début, pour en gagner plus tard...

Le 1^{er} jour permettra de comprendre comment nourrir le verger : la fertilisation (quels types d'apports, périodes et dosages) et les techniques de gestion de l'herbe. Nous éclaircirons le lien entre vigueur, fertilisation et parasitisme. Le 2nd jour abordera la protection du verger : principaux ravageurs et maladies, purins, tisanes, huiles essentielles, argile, préparations biodynamiques, matières actives utilisables, rôle des plantes hôtes et des haies composites.

Pour finir, nous détaillerons concrètement le positionnement des traitements, les techniques de piégeage et de confusion sexuelle.

→ *Remarque : nous n'aborderons pas la taille du verger.*

23 AGDAR : Analyse globale et dynamique de l'alimentation des ruminants – initiation (2 jours)

- ▶ **Date :** 5 et 6 février 2018
- ▶ **Lieu :** chez 2 éleveurs (proposez-vous !)
- ▶ **Intervenante :** Lucile Brochot (vétérinaire au GIE Zone Verte)

- Des outils concrets à utiliser dès votre retour chez vous.
- 2 visites d'élevage.

Objectif : Acquérir de l'autonomie dans le diagnostic sanitaire de son troupeau pour adapter ses rations.



Bien connaître ses bêtes permet de mieux répondre à leurs besoins alimentaires et prévenir les maladies.

Le 1^{er} jour rappellera le fonctionnement du système digestif des ruminants et permettra de reconnaître les principaux signes de déséquilibre alimentaire du troupeau. La visite d'une ferme permettra d'identifier ces signes et de proposer des pistes de solutions en observant l'environnement et les pratiques. Le 2nd jour permettra d'approfondir les besoins alimentaires des animaux en fonction de leur âge, cycle..., et de comprendre comment adapter la complémentation en fonction de la saisonnalité. Apportez vos fourrages pour mieux les connaître et les utiliser ! Une seconde visite l'après-

midi permettra la mise en application concrète des éléments vus le matin.

24 Optimiser sa conduite pastorale (2 jours)

- ▶ **Date :** 5 et 6 mars 2018
- ▶ **Lieu :** chez 2 éleveurs (proposez-vous !)
- ▶ **Intervenant :** Cyril Agreil (SCOPELA)

- 2 visites de fermes.
- Réflexion collective à chaque calendrier de pâturage.

Objectif : Mieux gérer sa ressource pour être plus autonome dans l'alimentation de ses bêtes.



Jusque quand pâturer telle ressource ? Comment mieux valoriser cette parcelle de bois ? De nombreuses questions se posent lorsque l'on souhaite optimiser ses pratiques pastorales.

Après quelques rappels sur le comportement alimentaire des troupeaux et la dynamique de la végétation naturelle, une première visite permettra d'analyser les pratiques de pâturage de la ferme, leur organisation dans le temps et leur impact sur la ressource. Nous aborderons la notion de calendrier de pâturage. La 2^{de} visite permettra d'approfondir cette notion, pour ensuite travailler sur votre calendrier de pâturage. Ainsi, vous apprendrez à maîtriser

l'impact de vos pratiques pastorales sur l'évolution du milieu.



25 Créer un petit atelier de diversification en apiculture AB (3 jours)

- ▶ **Date** : 20, 29 mars et 5 avril 2018
- ▶ **Lieu** : 1^{er} jour à St-Géniès-de-Malgoirès puis à Sainte-Cécile-d'Andorge
- ▶ **Intervenants** : Vincent Girod (ADA Occitanie) et Dorothee Renaud (apicultrice Bio)

Objectif : être capable de créer un rucher de diversification en AB sur sa ferme.

- Visite d'une miellerie.
 - Manipulation des ruches et du matériel.
- Travail sur votre projet.

Gérer un rucher de 20 à 70 colonies ne s'improvise pas. Les abeilles nécessitent des soins, l'extraction du miel un équipement. Comment procéder ?

Le 1^{er} jour permettra de présenter le fonctionnement d'une colonie et les pathologies les plus fréquentes, puis les spécificités de l'apiculture liées au climat méditerranéen, pour terminer par la réglementation et le cahier des charges bio. Le 2^{ème} jour, l'apicultrice nous présentera le matériel et les soins effectués sur les colonies. Elle détaillera son système de transhumance, le calendrier de travail, les éléments économiques. Nous visiterons sa miellerie pour identifier le matériel nécessaire à l'extraction et à la transformation. Le dernier jour, une visite de rucher permettra observations et manipulations. Nous entamerons ensuite le dimensionnement de vos projets.



26 Faire ses clôtures (2 jours)

- ▶ **Date** : 23 et 24 novembre 2017
- ▶ **Lieu à définir**
- ▶ **Intervenant** : Alexandre Garros, animateur à Tramontagne

• manipulation du matériel.

Objectif : Être capable de poser une clôture dans « les règles de l'art ».



Que l'on soit éleveur pour empêcher certaines bêtes de sortir ou que l'on soit maraîcher pour empêcher d'autres bêtes d'entrer, la pose de clôture est un art qui soulève de nombreuses questions...

Pour commencer, nous présenterons les différents types de clôtures, nous poserons les besoins et en tirerons les éléments à considérer pour choisir la clôture adaptée. Nous discuterons du choix des matériaux, de leur coût, et détaillerons le fonctionnement et les bases des clôtures électriques, ainsi que l'organisation pratique d'un chantier clôture. La 2^{de} journée, nous aborderons les équipements nécessaires pour la clôture électrique, le choix de

l'électrificateur, et les matériaux nécessaires à une clôture tendue. Nous clôturons la journée par une mise en situation concrète avec démonstration et réalisation de clôtures.

27 Entretien du petit matériel agricole (1 jour)

- ▶ **Date** : 25 janvier 2018
- ▶ **Lieu** : à Vauvert
- ▶ **Intervenant** : Jean-Paul Cabanis (paysan et formateur)

• Connaissances théoriques et ateliers pratiques avec manipulation de matériel.

Objectif : Utiliser en toute sécurité son petit matériel agricole, comprendre son fonctionnement et savoir l'entretenir (tronçonneuse, débroussailleuse, motobineuse).



Sur une ferme, l'utilisation de petit matériel agricole prend du temps et n'est pas sans risque, ce qui implique de bien savoir entretenir et utiliser ses outils.

Pour commencer, nous détaillerons le fonctionnement d'un moteur à 2 temps et d'un moteur à 4 temps. Armés de ces connaissances, nous aborderons le fonctionnement et le réglage du petit matériel mécanisé : tronçonneuse, débroussailleuse, motobineuse. Nous ferons quelques « mini-chantiers » pour manipuler ces outils en sécurité et nous prendrons d'assaut l'atelier pour effectuer les entretiens de base, et les réparations de première nécessité. Vous

développez ainsi votre autonomie avec votre propre matériel.

LES CONDITIONS GÉNÉRALES DES FORMATIONS

Public

- ▶ Les sessions sont destinées en priorité aux agriculteurs, agricultrices, conjoints collaborateurs, cotisants solidaires et personnes en démarche d'installation. Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le Point Accueil Installation.
- ▶ Les autres personnes peuvent prendre contact avec le responsable de formation (Adear LR) ou le responsable de stage (contact indiqué sur la fiche d'inscription : Adear 11, Alodear, Addearg, Adearl ou Accueil Paysan Aude et P.O.) pour vérifier si leur participation est possible.
- ▶ Des pré-requis sont éventuellement nécessaires (expérience professionnelle, formation antérieure...) et sont précisés dans le descriptif des stages.

Aspects pratiques

- ▶ Les informations définitives concernant le déroulement et les aspects pratiques du stage (dates, horaires, lieux, intervenants, programme détaillé) sont communiquées aux participants au moins 5 jours avant le démarrage de la formation.
- ▶ Certaines personnes apportant un témoignage, certaines dates et certains lieux ne sont pas toujours connus au moment de l'édition du catalogue. Dans tous les cas, des précisions sont apportées dans le programme du stage.
- ▶ Pour répondre aux disponibilités des agriculteurs, les journées démarrent généralement entre 8h30 et 10h et se terminent entre 16h et 18h. Dans certains cas, des horaires spécifiques sont proposés.

Coût des formations

- ▶ La majorité des formations sont gratuites pour les adhérents. Le cas échéant, le montant de la participation et les modalités de règlement sont précisés sur le programme du stage. Pour les non-adhérents, l'adhésion est proposée et une participation peut être demandée.
- ▶ Le repas et les frais de déplacement sont à la charge des stagiaires.

Chèque de caution

- ▶ Un chèque de caution peut être demandé. Contacter le responsable de la formation pour connaître les conditions d'annulation et de restitution du chèque.

Attestation

- ▶ Une attestation de formation est remise à chaque participant à l'issue du stage ainsi qu'une facture acquittée pour les formations payantes.

Annulation

- ▶ En cas de refus de prise en charge d'une formation par VIVEA, elle pourra être annulée ou les conditions financières pourront être changées.
- ▶ Nous nous réservons la possibilité d'annuler ou de reporter à une date ultérieure une formation, notamment si le nombre de participants est insuffisant. Dans les cas d'un stage payant, les conditions de rétractation sont précisées dans le contrat de formation.

Réclamation

- ▶ Toute réclamation de stagiaire, portant sur le déroulement ou le contenu d'une formation, doit être formulée par écrit et transmise au responsable de stage ou à l'Adear LR dans un délai de 15 jours après la clôture de la formation. Une réponse sera formulée au pétitionnaire dans un délai de 15 jours

Septembre

21 **Créer son verger en agriculture biologique**
N°15 p.13 - 21 et 22 septembre 2017

29 **Comprendre son sol**
N°16 p.13 - 29 septembre, 3, 10 et 13 octobre 2017

Octobre

4 **Produire des petits fruits en agriculture biologique**
N°17 p.14 - 4, 5 et 6 octobre 2017

9 **S'installer paysan : élaborer sa stratégie d'installation**
N°1 p.5 - 9, 12, 16, 17 et 19 octobre 2017

12 **Formation AFOCG : analyse et gestion de sa ferme avec le logiciel ISTEA**
N°7 p.8 - 12 octobre, 13 novembre et 7 décembre 2017

Novembre

6 **Anticiper la transmission de sa ferme**
N°8 p.9 - 6 et 20 novembre, 4 et 11 décembre 2017

7 **Urbanisme en zone agricole : les règles et démarches pour construire**
N° 9 p.9 - 7 novembre 2017

9 **Analyse de systèmes maraîchers en Agriculture Biologique**
N°18 p.14 - 9 novembre 2017, 23 janvier et 15 février 2018

10 **Mûrir son projet d'installation en PPAM**
N° 3 p.6 - 10, 13 et 17 novembre 2017

14 **Concevoir un système d'irrigation**
N° 19 p.15 - 14, 16 et 28 novembre 2017

20 **Chiffrer son projet d'installation**
N° 2 p.5 - 20 novembre, 5 et 12 décembre 2017

21 **La location et la mise à disposition des terres agricoles**
N°10 p.10 - 21 novembre 2017

23 **Faire ses clôtures**
N°26 p.19 - 23 et 24 novembre 2017

27 **Gestion et comptabilité de sa ferme (sur tableur Excel ou Calc)**
N°26 p.19 - 27 novembre 2017, 15 et 29 janvier, 12 février 2018

30 **Faire ses plants avec atelier greffage en agriculture biologique**
N°6 p.8 - 30 novembre 2017

Décembre

1 **Assurances : comment protéger sa ferme ?**
N°11 p.10 - 1er, 13 et 14 décembre 2017

6 **Récolter et transformer des PPAM en agriculture biologique**
N° 21 p.16 - 6, 7 et 8 décembre 2017

2017

Janvier

- 11 **S'installer paysan : élaborer sa stratégie d'installation**
N°1 p.5 - 11, 12, 15, 16 et 19 janvier 2018
- 22 **Financer son projet d'installation ou de développement de sa ferme**
N°12 p.11 - 22 janvier 2018
- 25 **Entretien du petit matériel**
N°27 p.19 - 25 janvier 2018

Février

- 1 **Nourrir et soigner un jeune verger en agriculture biologique**
N° 22 p.16 - 1er et 2 février 2018
- 5 **AGDAR : Analyse globale et dynamique de l'alimentation des ruminants – initiation**
N° 23 p.17 - 5 et 6 février 2018
- 8 **Mûrir son projet d'installation sur une ferme diversifiée en Cévennes**
N°4 p.6 - 8, 12 et 16 février 2018
- 13 **Démarches et obligations administratives : comment garder le sourire...**
N°13 p.11 - 13 février 2018

Mars

- 5 **Optimiser sa conduite pastorale**
N°24 p.17 - 5 et 6 mars 2018
- 8 **Chiffrer son projet d'installation**
N°2 p.5 - 8, 19 et 26 mars 2018
- 9 **Mûrir son projet d'installation avec des pratiques alternatives**
N°5 p.7 - 9, 13 et 16 mars 2018
- 20 **Créer un petit atelier de diversification en apiculture AB**
N°25 p.18 - 20, 29 mars et 5 avril 2018
- 27 **S'installer paysan : élaborer sa stratégie d'installation**
N°1 p.5 - 27 et 30 mars, 3, 6 et 10 avril 2018

Avril

- 9 **Faire sa déclaration PAC**
N°14 p.12 - 9 avril 2018

2018

FD CIVAM du Gard :



La FD CIVAM du Gard organise de nombreuses formations à l'intention des agriculteurs et porteurs de projet, nos catalogues respectifs sont largement complémentaires. Ci-après quelques-unes de leurs formations transversales, pour la bonne gestion de son activité :

Créer son site web et le faire vivre	1 jour	30 octobre
S'en sortir avec internet	1 jour	13 décembre
Gérer son temps de travail sur la ferme	2 jours	23 et 30 janvier
Créer ses supports de communication	1,5 jours	18 et 19 janvier
Poser les bases d'un projet collectif	1 jour	janvier
Financement participatif, un outil pour financer son projet	2 jours	février
Travaux en hauteur : pas le droit à l'erreur !	1 jour	février
Prévenir les TMS pour durer	1 jour	février
Utiliser les réseaux sociaux à bon escient	1 jour	février

Accueil Paysan Occitanie :



Accueil Paysan est un mouvement associatif d'éducation populaire composé de paysans, mais aussi de retraités agricoles, d'acteurs ruraux qui participent à un projet de société à travers une charte éthique. Accueil Paysan permet de développer des formules d'accueil simples qui privilégient la rencontre, le désir de faire connaître et partager son lieu de vie, sa ferme, sa région et ses savoir-faire.

Pour en savoir plus : www.accueil-paysan-occitanie-pyrenees-mediterranee.com

Développer une activité d'accueil touristique sur sa ferme	1 jour	9 octobre
--	--------	-----------

Retrouvez toutes les formations des ADEAR sur :

www.jeminstallepaysan.org/formations.php

et toutes les formations de l'agriculture alternative en Languedoc Roussillon sur :

www.formation-alteragri-lr.org/

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél : Courriel :

• Je suis :

- Cotisant VIVEA (agriculteur, Conjoint Collaborateur, aide familial ou cotisant solidaire)
- Porteur de projet (fournir une attestation VIVEA de l'année en cours délivrée par le Point Accueil Installation)
- Autre : nous contacter

• Je coche les formations auxquelles je souhaite m'inscrire (page suivante)

• Je m'inscris àformations, je joins donc autant de chèque(s) de caution de 50€ à l'ordre de l'ADDEARG (chèque(s) non encaissé(s) si présent à la (aux) formation(s)).

ATTENTION : en cas d'annulation moins de 7 jours avant la formation ou de non présence à l'ensemble de la formation, le chèque de caution sera encaissé.

Je m'engage à :

Faire les démarches nécessaires pour être éligible à VIVEA si besoin,

être présent à l'ensemble des jours de formation,

être ponctuel,

remplir une fiche individuelle pour VIVEA et la feuille de présence en début et fin de journée.

- J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales des formations

Date : Signature :

• **J'adhère à l'ADDEARG** obligatoirement si je ne suis pas adhérent(e) de l'année en cours :

Je souhaite adhérer à l'association ADDEARG pour l'année 20

Veillez trouver ci-joint le paiement de mon adhésion: 15€ 7€ (petit budget)

- paiement par chèque (à l'ordre de l'ADDEARG)
- paiement en liquide

Fait le : à :

Signature :

Cochez les formations auxquelles vous souhaitez participer :

N°	Titre formation	Cocher
1	S'installer paysan : élaborer sa stratégie d'installation (4 jours)	<input type="checkbox"/> Octobre 2017 <input type="checkbox"/> Janvier 2018 <input type="checkbox"/> Avril 2018
2	Chiffrer son projet d'installation (3 jours)	<input type="checkbox"/> Automne 2017 <input type="checkbox"/> Printemps 2018
3	Mûrir son projet d'installation en PPAM (3 jours)	
4	Mûrir son projet d'installation sur une ferme diversifiée en Cévennes (3 jours)	
5	Mûrir son projet d'installation avec des pratiques alternatives (3 jours)	
6	Gestion et comptabilité sur sa ferme (4 jours)	
7	Formation AFOCG : analyse et gestion de sa ferme avec ISTEA (3 jours)	Nous contacter
8	Anticiper la transmission de sa ferme (4 jours)	
9	Urbanisme en zone agricole : les règles et démarches pour construire (1 jour)	
10	La location et la mise à disposition des terres agricoles (1 jour)	
11	Assurances : comment protéger sa ferme ? (1 jour)	Chèque de réservation de 150€
12	Financer son projet d'installation ou de développement de sa ferme (1 jour)	
13	Démarches et obligations administratives : comment garder le sourire... (1 jour)	
14	Faire sa déclaration PAC (1 jour)	
15	Créer son verger en agriculture biologique (2 jours)	
17	Comprendre son sol (4 jours)	
16	Produire des petits fruits en agriculture biologique (3 jours)	
18	Analyse de systèmes maraîchers en AB (3 jours)	
19	Concevoir son système d'irrigation (3 jours)	
20	Faire ses plants avec atelier greffage en agriculture biologique (1 jour)	
21	Récolter et transformer des PPAM en agriculture biologique (3 jours)	
22	Nourrir et soigner un jeune verger en AB (2 jours)	
23	AGDAR : Analyse globale et dynamique de l'alimentation des ruminants initiation (2 jours)	
24	Optimiser sa conduite pastorale (2 jours)	
25	Créer un atelier de diversification en apiculture AB (3 jours)	
26	Faire ses clôtures (2 jours)	
27	Entretien du petit matériel agricole (1 jour)	

Pour valider mon inscription, je renvoie à l'ADDEARG ce bulletin avec :

- l'attestation VIVEA délivrée par le Point Accueil Installation le cas échéant
- le(s) chèque(s) de caution de 50€ (un chèque par formation, non encaissé)
- le chèque d'adhésion à l'ADDEARG, si non adhérent(e)

A renvoyer à :

ADDEARG

26 rue Centrale
30190 St Génès de Malgoirès

Créée à la fin des années 90 par des paysans soucieux d'ouvrir le monde agricole à ceux qui n'en sont pas issus, l'Adear du Gard défend et accompagne les petites fermes tournées vers l'économie locale et respectueuses de leur environnement.

Nos actions s'articulent autour de valeurs fortes, garantes de la cohérence de notre projet : pour une agriculture paysanne durable et pour une agriculture solidaire.

Installation agricole
Transmission
Accompagnement individuel
Formations
Appui aux collectivités
Projets collectifs



26 rue Centrale
30190 Saint Génès de Malgoirès
04 66 63 18 89

www.jeminstallepaysan.org/gard

